L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 JUIN 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUX & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE
Par an. $16; Semestre, $8; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant les Mardi et le Samedi
Par an, $4; par semestre, $2.

TARIF D'ANNONCES.
Des annonces insérées, placées à la tête de rôle du journal ou dans la partie du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces insérées à la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 pour le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces entre elles, sur prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, bénéficieront qu'il sera souvent avec elles, mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Et dans les réclames d'annonces d'affaires paieront 10 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées sur ordre.
Les comptes des personnes faisant régulièrement les annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboat arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

SOMMAIRE-ORLEANS,
JEUDI MATIN, 4 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., à leurs salles d'encan, Nos 127 et 129, rue Vieille Levée — 100 caisses bottes, souliers et brodequins, 1er tout huge fait, de saison, 1er douzaines chapeaux.

Par O. Valeton, au magasin de la Douane, No 2, entre Commerce, Julie et Magazine—des quarts, huitièmes et sixièmes de vieux cognacs, d'ancienne importation.

Par Wm Kock & Co., au No 16 de la rue Bienville, grande vente de marchandises sèches; 200 cartons rubans et cent douzaines soie, 250 pièces de garnitures fantaisie—Ainsi, rubans et rentures de soie, garnitures jet-noir, manchettes sèches.

Par S. Gutmuth, à l'encanteur de l'Avenue de Carrollton et de la rue d'Orléans, à l'encrie de Jean Marie Saure, la vente de Bertrand Boutique.

Par Montgomery, Bros & Co., à leur salle d'encan, rue du Camp—un assortiment général de meubles—Et aux ventes de F. Liner, rue Gravier, à 11 heures, magnifiques rideaux-vitres, appareilles et de monture, belles vitres latérales, beaux miroirs, wagons, bugies et harnais.

Par Hoin, Blohm & Co., à leur salle d'encan—grande vente de marchandises sèches, habillements, chapeaux et cuissons.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 32 de la rue de Chartres—habillements de saison, chapeaux et lingerie de messieurs, sans réserve.

Par Francis Fernandez & Co., au No 66 de la rue Vieille Levée — 200 lots marchandises étrangères et du pays.

☞ Achetez les conserves et chocolats chez Blumenthal & Kraust Turpin, 93 Vieille-Levée.

Bijouterie — Les joailliers et autres industriels ne doivent pas oublier qu'aujourd'hui à 11 heures du matin, M. Thos. T. Nash, Exon-ent, vendra, pour le compte qui de droit, dans sa salle d'encan, au coin des rues St Charles et Perdido, un assortiment grand et varié de Vitrerie plate—Voyez son annonce.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la vente qui sera faite, en vente à 10 heures, au magasin de la Douane No 7, coin Julie et Magasin, par O. Valeton, vendeur, d'une tonnerie de fois lis de vieilles eaux-de-vie. Pour cette diverses conservations. Ces eaux-de-vie sont excellentes étant en douane depuis très longtemps—Voir Pavis.

L'acceptation de Grant.

Nous avons publié, hier matin, la lettre par laquelle le général Grant accepte formellement la candidature du parti républicain ou radical. Cette lettre contient deux parties qui, pour ceux qui savent ce que parler veut dire, offrent entre elles une contradiction bien prononcée.

Parlant de la Convention qui s'est assemblée à Chicago et qui l'a choisi pour son candidat à la présidence, M. Grant ne peut faire moins que de présenter à cette réunion ses compliments. Voici en quel termes il le fait :

"Les travaux de la Convention ont été marqués au cachet de la sagesse, de la modération et du patriotisme, et ils expriment, je crois, les sentiments de la grande masse de ceux qui ont souteni le pays dans les épreuves qu'il a subies récemment. J'endosse leurs résolutions."

Ceci est la partie obligatoire de la lettre, la condition forcée de l'acceptation. Endosser des résolutions n'engage jamais à rien. Est-ce que M. Lincoln n'avait pas endossé le programme du parti républicain, programme qui recommandait aux Etats du Sud le droit incontestable, incontesté de régler à leur guise leurs institutions locales, et est-ce qu'il n'en a pas maintenu ces proclamations d'émancipation?

Après l'endos des résolutions vient une phrase qui sert de transition entre la première et la seconde partie de la lettre.

"Si je suis élu à l'emploi de Président des Etats-Unis, dit M. Grant, je m'efforcerai d'appliquer toutes les lois de bonne foi, avec économie, et en vue d'assurer la paix, le calme et la protection à toutes les parties du pays."

Voilà toute la véritable profession de foi du candidat; elle mérite d'être étudiée à fond.

"Dans des temps comme ceux-ci, il est impossible on tout au moins il ne convient en aucune façon de tracer un programme politique auquel il faille adhérer, si on veut rester, pendant une administration de quatre années, de nouvelles questions politiques, qu'on ne peut prévoir, surgissent constamment; la manière de voir du public sur les questions changeant constamment. Un fonctionnaire purement administratif doit toujours rester libre d'exécuter la volonté du peuple. J'ai toujours respecté cette volonté et je la respecterai toujours. La paix et la prospérité universelle, qui en est la conséquence, allègera le fardeau des impôts tout en laissant d'une façon constante la dette nationale. Tâchons d'avoir la paix."

Ainsi, la première chose que fait le général Grant après avoir endossé les résolutions ou le programme de Chicago, c'est de se ménager l'opinion en convenance d'un programme. Il y a dans cette proposition ou une sagacité politique qu'on ne supposait pas au commandant de l'armée, ou une intention arrêtée de s'affranchir d'avance de tous engagements et de rester en liberté d'action.

Il est très vrai, comme le dit le signataire de la lettre, que des questions nouvelles surgissent chaque jour et que la manière de voir du public sur les anciennes questions se modifie constamment. M. Grant qui promettait plus haut d'exécuter toutes les lois de bonne foi, prétend ici que le Président doit rester libre d'exécuter la volonté du peuple, mais ne peut il pas se faire que cette volonté soit précisément en opposition avec les lois? Qu'a fait M. Johnson sinon de résister dans les limites de son pouvoir constitutionnel, à des mesures qui étaient contraires à la volonté du peuple? Est-ce que la politique radicale du suffrage nègre n'a pas été partout condamnée par les constituants du Congrès qui voulait l'imposer?

Exécuter la volonté du peuple c'est un programme qui n'engage à rien, car c'est le programme de tous les ambitieux qui, aspirant au pouvoir, se déclarent les serviteurs du peuple dans l'espérance d'en devenir les maîtres.

Néanmoins, deux choses nous frappent dans la lettre du général Grant : d'une part la réserve qu'il fait au sujet de sa conduite future quand il dit qu'il obéira à la volonté du peuple et non au programme d'un parti; de l'autre, l'insistance qu'il met à parler de la paix. A trois reprises différentes le mot se trouve répété.

En sa qualité de militaire, le général Grant a l'ennemi du désordre et de l'anarchie et il aspire à être le *Brave machinot* qui fera sortir l'ordre du chaos actuel. Paix et protection partout, voilà la devise qu'il inscrit sur sa bannière. Il ne sera pas très scrupuleux sur les moyens à employer peut-être et les accroca à la Constitution ne l'arrêteront pas, mais il cherchera, nous doute sincèrement, à ramener le calme et la prospérité dans le pays. En politique et en finances il n'a pas d'idées arrêtées; ce n'est pas son affaire; il suivra les fluctuations de l'opinion publique et il agira en conséquence. Il aspire à être l'homme de la situation, quelque face que la situation prenne pendant les quatre années de la prochaine présidence.

Certes, nous sommes loin d'être partisans de la candidature de Grant, nous voulons le triomphe d'un candidat constitutionnel qui reconnaisse et respecte les droits accordés par la Constitution aux Etats et aux citoyens et qui ne substitue pas à l'interprétation fidèle de la Constitution ce qu'il croira être l'expression de la volonté changeante du peuple; mais après avoir le attentivement les déclarations du général Grant, nous ne pouvons nous empêcher de penser que les radicaux, s'ils parviennent à l'élire, seront singulièrement désappointés dans les espérances qu'ils ont fondées sur sa docilité. Le général Grant, une fois élu, ne comptera plus à leur servir d'instrument; il se refusera à heurter de front, comme ils l'ont trop souvent fait, le sentiment public et il tiendra compte, dans une certaine mesure, des vœux et des besoins de la nation. La division qui se tait déjà remarquer dans les rangs des radicaux, loin de disparaître après l'élection du général Grant, ne ferait que s'accroître par suite des rivalités et des jalousies auxquelles donnerait lieu le partage des dépouilles, et bientôt ils seraient pas étonnés de voir le nouveau Président se déclarer complètement de son parti et se déclarer indépendant de tout lien et de toute obligation. Plus d'ère radical doit penser comme nous à ce sujet, et la lettre d'acceptation du général sera loin de plaire aux moments qui avaient compté garder la direction des affaires publiques sous l'administration de U. S. Grant. Ces dissensions intestines du parti radical ne pourront qu'être utiles aux candidats du parti démocrate, si ce parti sait faire des choix heureux et adopter un programme qui garantisse nettement ce qu'en parules le retour à la paix et à la prospérité, objet des aspirations sincères et ardentes de tous les bons patriotes.

(CONCERT DE M. G. CURTO.—C'est ce soir d'hui que doit être exécuté dans la salle de Lyrique, à l'Hôtel de Ville, le *Stabat Mater* No 2 de M. Curto. Le compositeur jouit assisté par ses élèves et de nombreux amateurs et par un orchestre de musiciens; l'orgue sera tenu par M. Greenlaw. Le concert qui commencera à 8 heures sera terminé par le solo "Regina Coeli" chanté par Mme E. M. et le chœur. Le concert est, comme nous l'avons dit, au bénéfice de M. Curto et nous espérons que le public répondra avec empressement à l'appel du maestro.

SOCIÉTÉ DE L'OPÉRA.—La réunion d'abonnés qui devait avoir lieu dimanche dernier a dû, faute de quorum, être ajournée à aujourd'hui à cinq heures et demie après-midi. MM. les abonnés sont priés d'y assister afin d'entendre le rapport du comité exécutif et adopter des mesures définitives.

Miracle de bon marché—M. James A. Graham, horloger, rue du Camp No 92, annonce en ce moment qu'il vend des prix tellement réduits qu'on ne peut s'en croire, tant vrai, le nombre d'autres réclames. A quelque prix ne pouvant-il Shapepeare pour 25 cents, tout Dickens à 25 cents le volume, si bien d'autres grands écrivains du temps passé et de ce temps. Les éditions en papier sont belles et se font remarquer par la beauté du papier, de l'impression et des illustrations. Voyez l'annonce.

Le parti ultra-radical.

Tout indique la rapide et inévitable décomposition du parti radical. Dans une réunion de la société ultra-radicale dite *Sherry Society*, qui a eu lieu à Boston avant-hier, M. Wendell Phillips a prononcé un discours qui renferme le développement. Il a d'abord présenté de nouveaux tableaux dont les termes violents annoncaient assez que l'idée dominante ne devait pas être la force et la confiance. Il a appelé M. Johnson "l'ivrogne, le misérable, le drôle, le vagabond brailleur, le chef traîtreux, le tonnerre de rédition, le *bête sacrée*, le patron des faisceaux, le Judas, le Benedict Arnold, le parjure, le pervertisseur de pouvoir, le dangereux, le conspirateur contre la paix de la nation, le défi-mépris du Congrès," et autres aménités peut aussi obligeantes. Puis il a dénoncé la réélection de Grant et Colfax comme une lâche concession—comme une *lâche descente les lions*, qui n'existent que dans l'imagination du parti radical, ne sont, en somme, ni Pomme de terre *cul-pomme-terre* (MM. Fessenden, Rose, Trumbull, etc.) qui ont nommé le vice-président du ticket républicain. Ce sont cette la même qui ont capitulé le traître compatible de tant de crimes qui maintenant désignent pour son successeur le *chef militaire qui est venu, et, s'il est en mesure, mettre nos ses lois en vigueur pour les payer.*

Ailleurs, il dit encore :

"L'élément radical des Etats du Nord n'est pas assez fort pour nommer Grant. Les républicains croient que le général Grant a avec confiance en Colfax, quoique ces hommes aient l'appui des sept républicains qui ont voté contre l'accusation. Chaque nouvelle de guerre montre que Grant n'est pas l'ami des nègres.... Grant a passé deux ans à Washington, et il a permis à un secrétaire politique de *rôder* son salon dans le Capitole. Huit mois de Grant suraient emporté les votes des Pêches sénateurs. Chaque mot de lui a été publié dans les journaux du Sud. Le Juge Suprême. Il ne les a pas dits. Il a pas mis de cœur de les dire..... etc., etc."

Plus loin encore :

"Le nègre sera employé comme instrument. Quand le vote sera extorqué, on le mettra de côté, et on en fera un esclavage aux hasards des gouvernements d'Etat."

Courrier des E.-U.

(L'EXÉCUTIF A NEW YORK.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Voici quelques nouvelles théâtrales intéressantes.

La première est un événement. L'opérette va reprendre possession du Théâtre Français. C'est M. Grau qui, entré de plein pied dans sa propriété de cinq ans, s'assoit carrément dans le fauteuil directorial occupé par M. Maretzek, et débute en faisant un pied de nez à son illustre prédécesseur. Nous allons donc avoir une nouvelle édition de la musique d'Offenbach, la seule musique dramatique qui soit en ce moment en possession de l'faveur publique aux Etats-Unis. Ce ne sera ni la *Grande Duchesse* ni la *Belle Hélène*, et ce ne sera ni la Tosten, ni Dubosque, ni Lecocq, ni la compagnie qui a fait les beaux jours de la scène française, ce sera *Orphée aux Enfers* qui fera son apparition sur la scène de la Fille rue, avec la troupe de la Nouvelle Orléans, le trésorier de M. Albaret et Co. laboreux, ayant à sa tête, nous assure-t-on, une étoile, une perle, une jeune et jolie cantatrice, avec une voix et un talent et de l'esprit comme que à. Ce n'est ce que une trouvaille et une bonne fortune, et on sera ce pas un tour de force précieux, si cette merveille a l'audace de faire accepter et applaudir après la Tortue, après l'idole, après l'incomparable, et la triomphatrice du jour! Ce sera tout cela, nous dit on. Nous ne répondons de rien; nous verrons.

ELECTIONS DES PAROISSES.

Voici les noms des fonctionnaires de paroisses que nous n'avons pu insérer hier faute de place. Nous ne donnons que ceux des paroisses de la basse Louisiane.

Paroisse Ascension—Juge de paroisse, Morris Marks, Sheriff, Felix Brault, Recorder, C. A Younger, Assesseur, Isidore Lebrane, Coroner, J Blanchard, Juges de paix, J P Hebert, C. J. Dufilho, C. A Tapon, E. A. Cuk, E. J Rue, J P Wilkerson, J C Mathieu, F Vickmar, Constables, Armand Landry, L Montero, Jr, George Turner, Louison Walker, A Hill, H H Parker, John M. Cooey, Juges de paix, Jurés de police, Leslang Fortier, P Lebiane, Peter Washington, G Washington, Benjamin Doyen, Wm King.

Assomption—Juge de paroisse, E G Pintado Sheriff, J W Swords, Recorder, N A Pintado Assesseur, Eiplage Molanson, Greffier de paroisse, Chas M Maury, Coroner, David Williams, Juges de paix, premier ward, Joshua A Kins, second ward, A Hughes; troisième ward, T Offut, quatrième ward, Robert Wade cinquième ward, L J Badeaux; sixième ward, E. Gautanux; huitième ward, H Percy; neuvième ward, A Lonie; dixième ward, S C Molien, onzième ward, N M Landry, douzième ward, V Blanchard. Constables, premier ward, William Levi; second ward, D Morris; troisième ward, —— Lacy; quatrième ward, S Harbison, cinquième ward, L Bernard, sixième ward, A Hebert; septième ward J W Landry; huitième ward, John Hickman; neuvième ward, N Pintado; dixième ward, P Barker, onzième ward, S Leblanc. Jurés de police, premier ward, Philip Fitzbough, second ward, Henry Woodstette, troisième ward, —— Walker; quatrième ward, —— Douglas, cinquième ward, M E Boudreary; sixième ward, E Cambertaux; septième ward, N W Pugh huitième ward, P Widens, neuvième ward, Adam Young; dixième ward, O Moise, onzième ward, O Blanchard, treizième ward, M Allenan.

Iberville—Juge de paroisse, J H Barbin Sheriff, J M Creagh, Recorder, F W Masters Assesseur, P F Moreau, Coroner, L A Roberts, Juge de paix, premier ward, M L Rylland; second ward, F B DeBellevue, A G Morrow; troisième ward, N Durand, quatrième ward, H J Bordelon; cinquième ward, F M Hymel; sixième ward, P J Milligan; septième ward, M Bennett; huitième ward, F Gondeau; dixième ward, W N Millaego; neuvième ward, A G Chaver; onzième ward, W A Compton. Constables, premier ward, J W McCan; second ward, P B DeBellevue, A Trapoy; troisième ward, D G Armand; quatrième ward, J J Cretellon; cinquième ward, C M Hickenbough; sixième ward, V Dindes; septième ward, W R Labatorio; huitième ward, M Morgan; dixième ward, W S Ellis; onzième ward, L Deaneuve; douzième ward, J B Bringal. Jurés de police, premier ward, Martin Saya; second ward, F B DeBellevue, troisième ward, E J Joffron; quatrième ward, Eulgence Con; sixième ward, A P Roy; septième ward, T D Marshall; huitième ward, L Rumat; neuvième ward, C Coinson; dixième ward, L A Jeffron, onzième ward, W J Compton.

Est Baton-Rouge—Juge de Paroisse, G M Hurlard, Sheriff, T J Wade, Recorder, John McGrath, Assesseur, John F Piker, Coroner, J B Patterson, Justices de Paix, premier ward, F A Nephier, second ward, Geo. W Buckner, troisième ward, T R Brady; quatrième ward, J A McHugh, cinquième ward, L A Fuller; septième ward, P A Walker, neuvième ward, R N Chapman; dixième ward, W J Usher; onzième ward, Augustus H Miller. Constables, premier ward, Fielding Cooney, second ward, Stephen Young, troisième ward, J K Bovard, quatrième ward, D R Sheffield; cinquième ward, N Wilson, septième ward, E Dixon, dixième ward, Emile Diaz, onzième ward, E J Stillmen. Membres du Jury de Police, premier ward, Joe Arthur, second ward, J A Dougherty, troisième ward, G M Thomas, quatrième ward, J B Brown, cinquième ward, E Tripet, sixième ward, Aitre Duplantier, septième ward, A Dixon, neuvième ward, Gilbert Dargre, dixième ward, R O Delaroderie, onzième ward, E M Houper.

Ouest-Baton Rouge—Juge de Paroisse, Dr W S Lobdell, Sheriff, J V Duralde, Jr, Recorder, O Bernard, Assesseur, P O Duval, Coroner, E. Babin.

Iberville—Juge de paroisse, Edward Moore, Sheriff, E A. Verrett, Recorder, Pauline Verrett, Assesseur, J B Nereux, Coroner, Dr Gustave S Hebert. Juges de paix, premier ward, J C Aucoin, second ward, A Brown, Nelson E Parker, troisième ward, J Preston; quatrième ward, Samuel Johnson; cinquième ward, Adonis LeBlanc, septième ward, Joseph LOrdinas. Constables, premier ward, Louis Johnson; second ward, J H Jackson, L M Verbois; troisième ward, Wm Mitchel; quatrième ward, Louis Johnson, cinquième ward, P. Morris, septième ward, Daniel Strother. Juri de police, premier ward, Augustine Dubuclet, second ward, Wm Martin; troisième ward, N Parker, quatrième ward, Joe Wade, cinquième ward, Ezec Beaubas de la nation. La division qui se tait déjà remarquer dans les rangs des radicaux, loin de disparaître après l'élection du général Grant, ne ferait que s'accroître par suite des rivalités et des jalousies auxquelles donnerait

Jacques—Juge de paroisse, E Gaucin Sheriff, A Lege, Recorder, Jules Nerx, Assesseur, T Steffey, Coroner, Joseph Gontierez, Justice de paix, premier district, James F Lee, troisième district, Wm Abb, Louis Brousard; cinquième district, H Hidy, sixième district, Wm Robinson; quatrième district, J H Lazaire; cinquième district, Henry Trouxaid; sixième district, C Kerner; septième district, M Boisrear, Juri de police, rive droite, Thos N Martin, W A Thomas, Gustave Leroy, Geo Hildebrand, Richard Warner; rive gauche, P F Williams.

Lafourche—Juge de paroisse, A J Moss; sheriff, Gerard Landry, Recorder, William Brault, Assesseur, G Doucet, Coroner, L Dubon, Juge de paix, premier district, P O Richard; troisième district, A Raymond; cinquième district, E Hoffpower, Constables, premier district, J L Duet; troisième district, L Hirsh; quatrième district, P Stutts. Jurés de police, premier district, J Duet, deuxième district, P S Arsenaux; troisième district, Alex Guidry; quatrième district, M G Brunson.

Terrebonne—Juge de paroisse, Joseph Nicolet, Sheriff, Francis Sauvageau, Recorder, Charles Gand, Assesseur, Pierre Bibolet, Coroner, Cornelius Nicholls, Juges de paix, premier district, —— Richard; deuxième district, —— Fazende, Wm Gottschalk, 3d district, Philippe Gutierez, 4th Chabre, 5e district, Adolphe Estopinal, Joe Warner, 7e district, Fabin Fellio, Henry Verett, 8e district, F Morable, Adam Toureau, 10e district, Vincent Ruz, Ed. Ayat.

St Charles—Juge de paroisse, Old Flagg, Sheriff, Morgan Morgans, Recorder, Isaac Levy, Coroner, S F Tilley, Juge de paix, 1er ward, Thomas Caterson, 2d ward, Dabon Finley, 3e ward, Robert A Leslie, 4e ward, John Bailey, 5e ward, Isaac Levy, 6e ward, John Leonce, Constables, 1er ward, Lévy Davis; 2d ward, George Estes, 3e ward, —— Moore, 4e ward, John Eux, 5e ward, John Gaudin; 6e ward, William Smith. Jurés de police, 1er ward, Hackley Allen, Smith Broussard, 2d ward S F Tilley, Wm Esser, 3e ward, Hu Montgomery, Wm Mues, 4e ward Leo Paul Bouton, Jos Bush, 5e ward Leonard Green, Augustin Lee; 6e ward Boyo Blanch, Paul Sampson.

St Jean-Baptiste—Juge de paroisse, James H George, Sheriff W A Carter, Recorder, J J Thompson, Assesseur, G W Hatch Coroner, John Camp, Juge de paix, premier ward, W H Hunt, second ward, Jacques Thompson; troisième ward, R F Hodges; quatrième ward, William Dupas, cinquième ward, John Kaiser, sixième ward, Jean Lafitte, septième ward, R H Deadman, Kirkwille, S B Dunham Constables, premier ward, John Burns, troisième ward, W W Wyatt, quatrième ward, C H Dunn, cinquième ward, A M Hudson, sixième ward, William Beal, P J Wickham; septième ward, W Bradham, Kirkwille, Thomas Jenkins. Membres du jury de police, premier ward, W Callihan, second ward, S N Corsen, troisième ward, W H Effery, quatrième ward, R Hatfield, cinquième ward, J C Bach, sixième ward, Robert Bach.

St Jacques—Juge de paroisse, Napoleon Wood, Sheriff, P S Dupre, Recorder, Louis Dupas, Assesseur, Joseph C Oliver, Coroner, Henry Riley, Juges de paix, premier ward, Amade Duval; second ward, A J Bourgeois, troisième ward, N S Landry, quatrième ward, T Dupre, cinquième ward, Jacques Dupas, sixième ward, F Villavaso; septième ward, H Philbert, huitième ward, R Bourgeois. Constables, premier ward, Thomas Holmes, second ward, Victor Mizer, troisième ward, E Duran, quatrième ward, Henri Brande, cinquième ward, W Johnson, sixième ward, Arthur Perkins, septième ward, Thomas Jones, huitième ward, Jacques Bourgeois. Membres du Jury de police, premier ward, Florian Brunac, second ward, Napoleon Fatio, troisième ward, Joseph Bourgeois, quatrième ward, Louis Johnson; second ward, J H Jackson, L M Verbois; troisième ward, Wm Mitchel; quatrième ward, Louis Johnson, cinquième ward, P. Morris, septième ward, Daniel Strother. Juri de police, premier ward, Augustine Dubuclet, second ward, Wm Martin; troisième ward, N Parker, quatrième ward, Joe Wade, cinquième ward, Ezec Beaubas de la nation. La division qui se tait déjà remarquer dans les rangs des radicaux, loin de disparaître après l'élection du général Grant, ne ferait que s'accroître par suite des rivalités et des jalousies auxquelles donnerait

Jefferson—Juge de paroisse, L Bruno Brenlug, Sheriff, N Schwab, Recorder, Thomas McCormick, Assesseur, Oscar Rondez, Collecteur des taxes d'Etat, Urbin Lastique, Coroner, T B Stampe. Juges de paix, premier district, Frédéric Frye, second district, L C Perrett; troisième district, Jos Denison; quatrième district, Ernest Hubeau, cinquième district, Tiss N Martin sixième district, Louis Wanicke septième district, Frederick Coiton. Constables, premier district, Jacob Jouchim, second district, C H Vanderwall, troisième district, Wm Robinson; quatrième district, J H Lazaire; cinquième district, Henry Trouxaid; sixième district, C Kerner septième district, M Boisrear. Juri de police, rive droite, Thos N Martin, W A Thomas, Gustave Leroy, Geo Hildebrand, Richard Warner; rive gauche, P F Williams.

Lafourche—Juge de paroisse, A J Moss; sheriff, Gerard Landry, Recorder, William Brault, Assesseur, G Doucet, Coroner, L Dubon, Juge de paix, premier district, P O Richard; troisième district, A Raymond; cinquième district, E Hoffpower, Constables, premier district, J L Duet; troisième district, L Hirsh; quatrième district, P Stutts. Jurés de police, premier district, J Duet, deuxième district, P S Arsenaux; troisième district, Alex Guidry; quatrième district, M G Brunson.

Terrebonne—Juge de paroisse, Joseph Nicolet, Sheriff, Francis Sauvageau, Recorder, Charles Gand, Assesseur, Pierre Bibolet, Coroner, Cornelius Nicholls, Juges de paix, premier district, —— Richard; deuxième district, —— Fazende, Wm Gottschalk, 3d district, Philippe Gutierez, 4th Chabre, 5e district, Adolphe Estopinal, Joe Warner, 7e district, Fabin Fellio, Henry Verett, 8e district, F Morable, Adam Toureau, 10e district, Vincent Ruz, Ed. Ayat.

St Charles—Juge de paroisse, Old Flagg, Sheriff, Morgan Morgans, Recorder, Isaac Levy, Coroner, S F Tilley, Juge de paix, 1er ward, Thomas Caterson, 2d ward, Dabon Finley, 3e ward, Robert A Leslie, 4e ward, John Bailey, 5e ward, Isaac Levy, 6e ward, John Leonce. Constables, 1er ward, Lévy Davis; 2d ward, George Estes, 3e ward, —— Moore, 4e ward, John Eux, 5e ward, John Gaudin; 6e ward, William Smith. Jurés de police, 1er ward, Hackley Allen, Smith Broussard, 2d ward S F Tilley, Wm Esser, 3e ward, Hu Montgomery, Wm Mues, 4e ward Leo Paul Bouton, Jos Bush, 5e ward Leonard Green, Augustin Lee; 6e ward Boyo Blanch, Paul Sampson.

St Jean-Baptiste—Juge de paroisse, James H George, Sheriff W A Carter, Recorder, J J Thompson, Assesseur, G W Hatch Coroner, John Camp, Juge de paix, premier ward, W H Hunt, second ward, Jacques Thompson; troisième ward, R F Hodges; quatrième ward, William Dupas, cinquième ward, John Kaiser, sixième ward, Jean Lafitte, septième ward, R H Deadman, Kirkwille, S B Dunham Constables, premier ward, John Burns, troisième ward, W W Wyatt, quatrième ward, C H Dunn, cinquième ward, A M Hudson, sixième ward, William Beal, P J Wickham; septième ward, W Bradham, Kirkwille, Thomas Jenkins. Membres du jury de police, premier ward, W Callihan, second ward, S N Corsen, troisième ward, W H Effery, quatrième ward, R Hatfield, cinquième ward, J C Bach, sixième ward, Robert Bach.

St Jacques—Juge de paroisse, Napoleon Wood, Sheriff, P S Dupre, Recorder, Louis Dupas, Assesseur, Joseph C Oliver, Coroner, Henry Riley, Juges de paix, premier ward, Amade Duval; second ward, A J Bourgeois, troisième ward, N S Landry, quatrième ward, T Dupre, cinquième ward, Jacques Dupas, sixième ward, F Villavaso; septième ward, H Philbert, huitième ward, R Bourgeois. Constables, premier district, Thomas Holmes, second district, Victor Mizer, troisième district, E Duran, quatrième district, Henri Brande, cinquième district, W Johnson, sixième district, Arthur Perkins, septième district, Thomas Jones, huitième district, Jacques Bourgeois. Membres du Jury de police, premier district, Florian Brunac, second district Napoleon Fatio, troisième district, Joseph Bourgeois, quatrième district, Louis Johnson; second ward, J H Jackson, L M Verbois; troisième ward, Wm Mitchel; quatrième ward, Louis Johnson, cinquième ward, P. Morris, septième ward, Daniel Strother. Juri de police, premier ward, Augustine Dubuclet, second ward, Wm Martin; troisième ward, N Parker, quatrième ward, Joe Wade, cinquième ward, Ezec Beaubas de la nation. La division qui se tait déjà remarquer dans les rangs des radicaux, loin de disparaître après l'élection du général Grant, ne ferait que s'accroître par suite des rivalités et des jalousies auxquelles donnerait

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Profession de foi du Juge Chase.

Le Droit de régler le Suffrage appartient aux Etats.

Chase converti à la Démocratie.

Il soutient le Pouvoir du Pardon.

Il repousse les Tribunaux militaires.

Le Président Johnson doit appeler des hommes du Sud dans son Cabinet.

Troubles de Nègres à Washington.

Nouvelles de Saint-Domingue.

Nouvelles de Venezuela.

Nouvelles d'Europe.

Nouvelles Européennes.

Londres, 3—John Bright a barengué un grand meeting, à Liverpool, en faveur.

L'empereur Napoléon est malade, dit on. La France a repris ses relations diplomatiques avec Tunis.

L'Espagne a autorisé la pose d'une ligne télégraphique dans le Golfe du Mexique.

L'armée Autrichienne nouvellement composée de 800,000 réguliers et 400,000 hommes de landwehr.

Nouvelles de Washington.

Washington, 3—Les nègres ont fait les perturbateurs la nuit passée. Un jeune garçon nommé Hendly a reçu plusieurs coups de rasoir et a été trouvé pour mort. On blâme à bon droit les nègres. Ce meurtre a été aussi exécuté avec des rasoirs. Ils ont tenté des pierres contre plusieurs maisons. Les noirs sont singulièrement excités.

Il est vrai avoir d'autres démonstrations ce soir, et l'on aura à craindre de sérieuses conséquences. Les conservateurs de tenir la balance du pouvoir.

Le juge Kloppenback est mort chez lui, dans le comté de Cornal, avant la réunion de la Convention. Des résolutions ont été votées pour honorer et canonisé.

Savannah, 3—Un duel a eu lieu aujourd'hui entre deux hommes de couleur dont l'un a été tué.

Il y a eu un incendie sur la Baie la nuit dernière. Perte $20,000.

Pic-nic, 3—Il paraît entendu que le procès de Jeff. Davis aura certainement lieu aux prochaines assises de la cour. Le juge-président a répondu à une question de l'avocat, qu'il prendra certainement et resterait aussi longtemps que possible, sans manquer à ses devoirs de juge à la Cour Suprême.

Le capitaine Hoe, chef de police, en vue des récentes révélations faites sur la mère dans le coffre de police, a demandé au général commandant de maintenir la force intacte, ou la réserve jusqu'à nouvelle.

Le juge Meredith, de la Cour de Circuit, a été sommé de comparaître demain devant le général Granger et de répondre à une plainte portée contre lui, d'avoir rendu à des étrangers d'autre actionnaires dans sa Cour sans posséder les conditions requises par la loi.

Nouvelles des Pêches.

Passe du Sud-ouest, 3, 6 h. P. M.—Arrivée, la goélette Henrietta, de Corpus-Christi, avec une cargaison d'animaux pour la Havane. L'Henrietta a relâché ici pour prendre des provisions.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 3—Rivière stationnaire.

St Louis, 3—La crue baisse avec 9 pieds d'eau à Caire. Une forte crue est annoncée dans les hauts.

Marchés européens.

Liverpool, 3 — Coton 11 1/2. Mid. Orléans, 11 7/8.

Londres, 3 au soir—Consol. 96 3/8. Bons 72 1/2.

Frankfort, 3—Bons 77 1/4.

Marchés américains.

Mobile 3.—Demande limitée de coton. Transactions restreintes par les hauts prix demandés. Vendu 350 balles. Marché ferme à la clôture.

New York, 3, au soir—Coton plus actif et un peu plus ferme. Vente 2,200 balles. Middling 31. Farine de 10 à 15c en baisse. Or 140.

New York, 3 au soir—L'argent est fort abondant à 1 p. 0/0 sur demande. Escompte 5 1/2 à 6 1/2. Actions généralement languissantes.

Balance du trésor $10,000,000.

Louisville, 3—Vendu 232 b. de tabac. Farine superfine $25. Maïs 93. Avoine 83. Graines 18 1/2. Porc 28 00. Bacon 13 3/4. Whisky

Antre folie. Résolution adoptée pour obtenir du général Buchanan un ordre augmentant les allocations de toutes les écoles. Il paraît que ces messieurs des écoles croient que le général peut analyser le moyen de faire monnaie sans or, sans argent, sans rendues, sans récoltes.

Le Bureau s'ajourne. Il aurait aussi bien fait de ne pas se réunir.

Nous avons reçu du surintendant M. Rogers, une copie de son rapport annuel sur les écoles. Nous en reparlerons sous peu.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 3 juin.

Nous n'avons aucun changement à constater sur le marché monétaire. On ne peut avoir de l'argent qu'en escomptant les meilleures qualités. Taux, 1 à 1 1/2 par mois les billets de premier ordre, et 1 1/2 à 2 pour cent de second ordre, 1 à 1/2 pour les billets hypothécaires de première ordre et 1 3/4 le cent de second ordre.

L'or a ouvert à 139 1/2 à New-York, et après s'être vendu à 140, a clôturé à 139 3/4 à 139 7/8. Les transactions embrassent $1000 et $5000 à 139 1/2, $2000, $3000 et $5000 à 139 3/4, $13,000 (1000 et 5000) à 139 3/4, $1000 et $4000 à 140. Dans l'argent, $1000, on a vendu pistoles américaines, à 135 1/2, $1000 à 135 3/8, $1000 et $1000 à 136 1/2, $1000 pistoles mexicaines sont changées au taux de 128 à 128 1/2 pour 100 l'or. Cette monnaie vaut 1 1/2 à 1 3/4 le cent en monnaie courante et les demi piastres américaines à 135 1/2 à 136.

Il ne s'est pas vendu beaucoup de change étrangère. Les offres étaient peu nombreuses, mais les cours sont plus nets. Les seules ventes annoncées sont une lettre de 1/2 de banque à 110 et quelques mille francs de banque à 5.22 1/2. — Le sterling peut être coté à 109 3/4 à 110 et 110 1/2 le commercial non à 110 1/2 et 110 1/4 à 110 1/2 et 110 3/4 le change à 5.22 1/2 le change sur France, à 5.21 1/2 à 5.22 1/2 le premier et 5.21 3/4 à 5.22 1/2 le second.

Les offres de change américain ont été rares, mais les taux n'ont pas varié. Les banquiers ont encore tirés sur New York à 3/8 de prime. La demande a été assez bonne sur les comptoirs. On a vendu $20,000 en chèques du comptoir, à 100, sur $8,000 à 100 1/2, sur mois, à 1/8 de prime, $10,000, $18,000 et $25,000 à 1/4, $9,000 à 1/2, $10,000 à 3/4, $25,000 à 1 1/2, $9,000 à 1 3/4, $10,000 à quinze jours du vue, à 1 1/4 escompte et $20 à 3/4.

Il actions de la compagnie de chemin de fer de la ville ont changé de mains à 10 et 10 1/4. Les bons ont été plus recherchés. Le 2 de levées de l'Etat se sont vendus à 11 et 20 en trois lots, à des conditions partiellement inconnues, dit-on,